

COMITE DE PILOTAGE DU GC

COMITE TECHNIQUE DU GC

SECRETARIAT TECHNIQUE DU GC



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail



PLAIDOYER POUR LA REALISATION DES ODD EN COTE D'IVOIRE



Sommaire

INTRODUCTION	2
I. REVUE SYNOPTIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES OMD (2000-2015)	2
Une appropriation nationale et sectorielle affirmée.....	2
Des progrès notables enregistrés et des efforts à poursuivre	2
II. LEÇONS APPRIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES OMD	5
Approfondir l'appropriation au niveau sectoriel et local.....	5
Accroître les financements en faveur des objectifs de développement durable	6
Assurer la disponibilité des données pour un suivi régulier	6
III. OPPORTUNITES DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	6
Un engagement et un leadership du Gouvernement réaffirmés en faveur des ODD.....	6
Une implication forte pour une responsabilisation partagée des parties prenantes en faveur des ODD	7
IV. PRIORITES DU PND 2016-2020 POUR L'ACCELERATION DE L'ATTEINTE DES ODD.....	8
CONCLUSION	9

INTRODUCTION

La Communauté Internationale a adopté en septembre 2015, le Programme de développement de l'après 2015, marquant ainsi le passage des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000-2015) aux Objectifs de Développement Durable (ODD 2015-2030).

La Côte d'Ivoire, qui n'est pas restée en marge de ce processus, a pris une part active lors de l'adoption de l'agenda post-2015, en organisant plusieurs consultations nationale et régionale. Grâce aux leçons tirées dans la mise en œuvre des OMD, le Gouvernement a suffisamment pris en compte les ODD dans les cinq (5) axes stratégiques du Plan National de Développement (PND 2016-2020), cadre de référence des interventions de développement.

Avec la fin de la période de crise militaro-politique (1999-2011) qui a longtemps annihilé la capacité du pays, les perspectives sont beaucoup plus favorables pour l'atteinte des ODD en Côte d'Ivoire. En effet, avec la reprise de la croissance économique (9,4% en moyenne sur la période 2012-2015), la stabilité politique, sécuritaire, sociale et le bon fonctionnement des Institutions, le PND 2016-2020, constitue une bonne opportunité pour l'accélération de l'atteinte des ODD.




I. REVUE SYNOPTIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DES OMD (2000-2015)




Une appropriation nationale et sectorielle affirmée

Plusieurs actions ont été menées au niveau stratégique et opérationnel depuis l'adoption des OMD pour le suivi des indicateurs. En effet, les instruments clés de politique publique qui ont servi de cadre de mise en œuvre des OMD ont été le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2009-2013) et le Plan National de Développement (PND 2012-2015). De même, plusieurs plans et programmes sectoriels ont été élaborés dans le domaine de l'agriculture (PNIA), de l'emploi (PNE), de l'éducation (PASEF), de la santé (PNDS), de l'environnement (SNDD), etc. D'autres initiatives ont permis d'adresser les OMD au niveau local notamment la mise en œuvre d'un projet pilote dans la commune de Tiassalé en 2005 et d'un cadre d'accélération de la réduction de la mortalité maternelle depuis 2012 dans la région nord-est (Bouna-Nassian).

Des progrès notables enregistrés et des efforts à poursuivre


En Côte d'Ivoire, la situation globale des indicateurs des OMD montre qu'au cours des quinze (15) dernières années, des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de parité dans l'éducation primaire, de lutte contre le VIH/SIDA et d'accès à l'eau potable. Des avancées lentes ont été notées dans l'autonomisation des femmes, la santé infantile et la lutte contre les autres pandémies.


	<p><i>Une frange importante de population encore à sortir de la pauvreté</i></p> <p>La proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté reste élevée avec un taux de 46,3% en 2015, soit près d'une personne sur deux est pauvre. Malgré la légère baisse enregistrée entre 2008 (48,9%) et 2015, ce niveau de pauvreté est très loin de l'objectif de 16%. La proportion d'enfants souffrant d'insuffisance pondérale a, quant à elle, significativement baissée entre 1993 (24%) et 2012 (15%). En 2014, la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique est de 20,5%.</p>
	<p><i>Un plus grand nombre d'enfants ont accès à l'école et s'y maintiennent</i></p> <p>Le Taux Net de Scolarisation (TNS) dans le primaire qui était de 56,9% en 2000 puis 56,1% en 2008 a enregistré une bonne progression pour s'établir à 78,9% en 2015, soit près de huit enfants sur dix en âge d'aller à l'école y sont inscrits. La répartition par sexe donne 71,1 % chez les filles et 80,6 % chez les garçons. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est, quant à lui, passé de 71,7% en 2000 à 83,8% en 2010 avant de s'établir à 95,4% en 2015. Il est de 98,2% chez les garçons et 92,4% chez les filles en 2015. De même, l'évolution du Taux d'Achèvement du cycle Primaire (TAP) montre qu'en 2015, plus de la moitié des enfants inscrits au cycle primaire atteignent la dernière année de cycle avec un niveau de 63,9% contre 43,1% en 2000. La répartition par sexe est de 68,5% chez les garçons et 58,8% chez les filles en 2015. De façon globale, l'évolution des indicateurs montre une bonne dynamique vers l'atteinte de l'Education Primaire pour Tous.</p>
	<p><i>Des avancées lentes malgré les efforts pour l'autonomisation des femmes</i></p> <p>La parité entre les sexes au primaire qui était de 88 filles pour 100 garçons en 2008 s'est améliorée en se situant à 94 filles pour 100 garçons en 2015, très proches de la cible. Au secondaire, le rapport filles/garçons était de 64 filles pour 100 garçons en 2008. En 2015, cet indice est de 0,8 au secondaire premier cycle contre 0,68 au secondaire second cycle. En 2001, les femmes occupaient 8,5% des sièges au Parlement. Après les élections législatives de 2012, la proportion des femmes est passée à 9,8% contre une cible fixée à 30% en 2015. Selon l'enquête emploi 2013, le taux de chômage des femmes est de 6,6% contre 5,3% au plan national pour les deux sexes.</p>

 <p>RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE</p>	<p><i>Une mortalité infantile encore élevée malgré une baisse significative</i></p> <p>La santé des enfants de moins de cinq ans s'est améliorée avec un taux de mortalité de 108 décès pour 1000 naissances en 2012 contre 125 décès pour 1000 naissances en 2008 et 181 décès pour 1000 naissances en 1998. Toutefois, le niveau de la mortalité des enfants de moins de cinq ans reste encore élevé. La mortalité néonatale représente le tiers des décès des enfants de moins de 5 ans. La couverture vaccinale contre la rougeole s'est améliorée sensiblement entre 2012 (54,5%) et 2014 (72%), progressant ainsi vers l'objectif de 90%.</p>
 <p>AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE</p>	<p><i>Des efforts à poursuivre pour une meilleure santé de la mère</i></p> <p>Le taux de mortalité maternelle (décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) est passé de 597 en 1998 (EDS) à 543 en 2005 (EIS 2005) et à 614 en 2013/2014 (EDS-MICS). La couverture des soins prénatals, notamment la consultation prénatale (CPN) a connu une progression. Le taux de CPN 4 est passé de 37% en 1998-99 à 44% en 2013. Les besoins non satisfaits en planification familiale ont, quant à eux, enregistré une réduction en passant de 30,4% en 1994 à 22% en 2012.</p>
 <p>COMBATTRE LE VIH/SIDA LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES</p>	<p><i>Des progrès remarquables dans la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA</i></p> <p>La prévalence du VIH dans la population générale de 15 à 49 ans a connu une baisse en passant de 4,7% en 2005 (EIS-2005) à 3,7% en 2012(EDS-MICS 2011-2012). Cette prévalence est même estimée à 2,7% selon le GAP Report de l'ONUSIDA en 2014. Le nombre de personnes vivant avec le VIH sous traitement ARV est en nette progression chaque année. Ce nombre est passé de 109 925 en 2012 à 123 692 en 2013 puis à 140 710 en 2014 ; ce qui représenterait environ 76 % des personnes en besoin de traitement. La proportion de femmes enceintes vivant avec le VIH et ayant accès aux ARV se situe entre 50% et 79%. La prévalence du VIH chez les professionnels du sexe a baissé de 28,6% en 2012 à 11,4% en 2014 selon les études IBBS1.</p> <p>Quant à l'incidence du paludisme dans la population générale, elle est passée de 69,25‰ en 2006 (RASS 2007) à 139 ‰ en 2014. Chez les enfants de moins de cinq ans, elle est passée de 110,85‰ en 2006</p>

¹ Integrated Biological and Behavioural Surveillance

	<p>(DSRP2008) à 352‰ en 2012, puis à 280‰ en 2014. Les femmes enceintes sont tout autant affectées par cette maladie. L'incidence de la tuberculose a baissé sensiblement de 196 cas pour 100 000 habitants en 2010 à 170 cas en 2013 et la prévalence de 321 cas en 2007 à 215 cas en 2013 (Rapport OMS, 2013). Toutefois, le nombre de nouveaux cas de tuberculose à frottis positifs est passé de 14 300 en 2009 à 15 241 en 2013.</p>
--	---

	<p>Des progrès lents dans l'amélioration de l'environnement de vie des populations</p> <p>La proportion de la population ayant accès de façon durable à une source d'eau potable s'est accrue en gagnant près de 20 points de pourcentage entre 2002 (51,2%) et 2015 (69%). Les progrès sont plus significatifs en milieu rural où elle est passée de 43,8% en 2002 à 73 % en 2015. De même, la proportion de la population ayant accès à un logement décent (logement avec un minimum de commodité dont point d'eau, électricité et assainissement) a presque doublé entre 1993 et 2008, passant de 16,8% à 30%. La proportion des zones terrestres et marines protégées a quasiment stagnée en se situant à 19,45% en 2013 contre 19,42 % en 2000.</p>
---	---

	<p>Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</p> <p>Sur la période 2012-2014, l'encours de la dette publique, après annulation de la dette extérieure obtenue à la faveur de l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, est passé de 8 249 milliards FCFA, soit 72,6% du PIB en 2011 à 6 174,9 milliards FCFA, soit 45,1% du PIB en 2012.</p> <p>Le nombre d'abonnés en téléphonie fixe et mobile est estimé à plus de 22,9 millions. Le nombre d'utilisateurs d'internet s'est accru passant de 1 pour 10 000 habitants en 1995 à 238 en 2012 et à plus de 7 millions d'abonnés en 2015.</p>
---	---

II. LEÇONS APPRIS DE LA MISE EN ŒUVRE DES OMD

Outre les effets néfastes de la crise, la mise en œuvre des OMD a été confrontée à plusieurs difficultés d'ordre structurel, budgétaire et en matière de suivi.

Approfondir l'appropriation au niveau sectoriel et local

Bien que le DSRP et le PND aient pris en compte les OMD, ceux-ci ont été faiblement traduits dans les politiques sectorielles et locales. La déclinaison du PND 2016-2020 en politique

sectorielle et locale offre l'opportunité d'une meilleure prise en compte des ODD dans la mise en œuvre des interventions de développement.

Accroître les financements en faveur des objectifs de développement durable

Pendant que la déclaration de Maputo préconise d'affecter au moins 10% du budget de l'Etat au secteur agricole, la Côte d'Ivoire consacre un peu moins de 2% des dépenses publiques au financement de l'agriculture et du développement rural. Pourtant, environ 60% de la population pauvre demeure en milieu rural.

Des efforts immenses ont été faits à travers l'élaboration du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2015 qui avait organisé une table ronde pour le financement des filières prioritaires agricoles dont le riz, le manioc, l'igname et le maïs. Ces efforts seront plus accrus dans le prochain PNIA (2016-2020).

Concernant les engagements pris pour le financement des secteurs sociaux (OMD 2, 3 4, 5 et 6), les Déclarations d'Abuja et de Bamako recommandaient d'accorder 15% du budget de l'Etat à l'Education et à la Santé. La situation sur la période 2011-2015 montre que des efforts ont été faits pour l'Education et la Santé avec des proportions respectives d'environ 20% et 6% du budget de l'Etat. Cependant, des efforts considérables restent à faire afin de renforcer les investissements dans les infrastructures de base pour une accélération des OMD liés à ces secteurs.

Les ODD offrent l'opportunité d'améliorer le financement des secteurs sociaux à travers la mobilisation des ressources internes, l'implication du secteur privé à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Le présent Groupe consultatif est également un cadre de mobilisation de ressources pour le respect des engagements pris par la Communauté Internationale en faveur des ODD.

Assurer la disponibilité des données pour un suivi régulier

Au niveau du suivi, la Côte d'Ivoire dispose d'une Stratégie Nationale de Développement des Statistiques et organise périodiquement des enquêtes d'envergure nationale telles que l'ENV, le RGPH, l'EDS-MICS. Toutefois, la faible disponibilité des données statistiques, surtout régionales, constitue un frein pour le ciblage des interventions de développement en faveur des plus vulnérables.

La réponse à ces goulots d'étranglement est adressée à travers l'élaboration d'un tableau de bord de suivi du PND qui intègre les indicateurs des ODD, l'élaboration par le Système des Nations Unies d'un cadre programmatique unique adossé au PND et qui met un accent particulier sur le développement de l'Appareil statistique national.

III. OPPORTUNITES DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un engagement et un leadership du Gouvernement réaffirmés en faveur des ODD

La Côte d'Ivoire s'est appropriée les ODD à l'horizon 2030 depuis le processus d'adoption et s'inscrit résolument dans leur réalisation et leur atteinte. Cet engagement s'est traduit en

effet par : (i) la mise en place d'un cadre de concertation nationale multipartite ; (ii) une participation remarquable et de haut niveau au sommet d'adoption et ; (iii) la prise en compte des Objectifs du Développement Durable (ODD) dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

Concernant le cadre de concertation nationale, il est composé des acteurs de la partie gouvernementale, des institutions de la république, des collectivités territoriales, de la société civile, du secteur privé et du Système des Nations Unies. Il a été mis en place en vue d'optimiser la participation de la Côte d'Ivoire au sommet de septembre 2015 sur les ODD à New York.

Ce cadre a travaillé à assurer une sensibilisation, une appropriation et un engagement des acteurs ivoiriens aux débats participatifs relatifs à l'adoption des Objectifs de Développement Durables (ODD). Les rencontres et travaux préparatoires de ce cadre de concertation ont permis (i) le lancement officiel et l'information grand public sur le processus des ODD en Côte d'Ivoire, le 26 août 2015 ; (ii) l'organisation d'un atelier technique du 27 au 29 août 2015 pour tirer les leçons du suivi des OMD, assurer l'appropriation des ODD et proposer une feuille de route des parties prenantes sur les ODD ; et (iii) la préparation de notes thématiques pour les dialogues interactifs au cours du sommet de New York.

Une implication forte pour une responsabilisation partagée des parties prenantes en faveur des ODD

Lors du sommet consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 qui s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015 à New York, la Côte d'Ivoire a été représentée par une délégation officielle du Gouvernement, du Conseil Economique et Social, des Collectivités Territoriales et de la société civile. Son engagement en faveur des ODD a été réaffirmé à travers le message du Président de la République représenté par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

En outre, dans le cadre des activités préparatoires de ce sommet, les acteurs nationaux réunis en atelier de sensibilisation se sont appropriés lesdits objectifs et leurs cibles. Les engagements de toutes les parties prenantes pour faire la promotion de la prise en compte des ODD dans les processus de planification du développement et dans les plans de mise en œuvre des politiques, programmes et projets sectoriels et locaux se résument comme suit :

- **Le Gouvernement** mettra les politiques sectorielles et locales publiques en cohérence avec le PND et y intégrant les ODD. Il assurera la mobilisation des ressources internes et externes avec des spécificités sur le financement des ODD et dynamisera le système national statistique de collecte et de diffusion des données statistiques.
- **Le Parlement** votera le budget de l'Etat en accordant une attention particulière au suivi des montants dévolus au financement des ODD. Il inventoriera également les lois existantes en y prenant en compte les cibles des ODD.

- **Le Conseil Economique et Social** organisera la saisine des commissions thématiques pour des avis à l'endroit de l'exécutif sur le processus de suivi des ODD.
- **Les Collectivités** revisiteront les plans régionaux et communaux de développement à la lumière du PND en intégrant les ODD. Ils amélioreront le cadre de gouvernance locale et le ciblage des interventions en faveur des couches les plus défavorisées.
- **Les Organisations de la Société Civile (OSC)** exerceront un contrôle citoyen de l'action publique en faveur d'une mise en œuvre efficace du PND 2016-2020 et d'un suivi particulier des ODD. Elles contribueront à la mise en place d'un cadre de concertation, d'échanges et de débats inclusifs Etat – Société civile - Secteur privé - Collectivités locales – Assemblée Nationale – Conseil Economique et Social.
- **Le Secteur Privé** veillera la mise en œuvre d'une démarche "Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)" favorable aux ODD et au positionnement du secteur privé comme leader en matière d'innovations et de retours d'expérience dans les ODD.

IV. PRIORITES DU PND 2016-2020 POUR L'ACCELERATION DE L'ATTEINTE DES ODD

Le Gouvernement a élaboré un nouveau Plan National de Développement (PND 2016-2020). Ce plan est le cadre de référence des interventions publiques et privées. Il est également le cadre de mise en œuvre des ODD et le cadre de dialogue politique pour créer les conditions de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. Les objectifs de ce nouveau cadre témoignent des efforts consentis par la Côte d'Ivoire pour assurer la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

Par ailleurs, l'alignement des cinq (5) axes stratégiques du PND 2016-2020 sur les ODD traduit l'engagement du Gouvernement à œuvrer pour l'atteinte des ODD dans tous les secteurs.

Tableau 2 : Alignement des priorités nationales sur les ODD

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) 2016-2020
<p>ODD 11 : Villes et communautés durables</p> <p>ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces</p> <p>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p>Axe Stratégique 1 : Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance</p>
<p>ODD 1: Pas de pauvreté</p> <p>ODD 2: Faim "zéro"</p> <p>ODD 3: Bonne santé et bien-être</p>	<p>Axe Stratégique 2 : Accélération du développement du capital humain et promotion du bien-être social</p>

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) 2016-2030	PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) 2016-2020
<p>ODD 4 : Education de qualité</p> <p>ODD 5 : Egalité entre les sexes</p> <p>ODD 14 : Vie aquatique</p>	
<p>ODD 8 : Travail décent et croissance économique</p> <p>ODD 12 : Consommation et production responsables</p>	<p>Axe Stratégique 3 : Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation</p>
<p>ODD 6 : Eau propre et assainissement</p> <p>ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable</p> <p>ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures</p> <p>ODD 13 : Lutte contre le changement climatique</p> <p>ODD15 : Vie terrestre</p>	<p>Axe Stratégique 4 : Développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et préservation de l'environnement</p>
<p>ODD 10 : Inégalité réduite</p> <p>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</p>	<p>Axe Stratégique 5 : Renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale</p>

Source : PND 2016-2020.

CONCLUSION

L'engagement fort du Gouvernement par l'intégration des ODD dans les politiques sectorielles et locales sera confirmé à travers le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le processus notamment, l'administration publique, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé, le parlement, les médias.

Le Gouvernement invite tous les partenaires au développement à le soutenir financièrement et techniquement dans la mise en œuvre des projets/programmes du PND 2016-2020 en vue d'accélérer la réalisation des ODD en Côte d'Ivoire.